



Auto financement panneaux solaires

Par arnaud

demarché a domicile le 7 11 3013, par une société de pose de panneaux solaires(Conseil Eco Generation), j'ai signé des papiers qui devaient permettre à cette société de faire les démarches de faisabilité en mon nom.Un dossier m'a été remis à la suite de cet entretien sans aucun bon de commande. J'ai demandé à plusieurs reprises à ce commercial à partir de quel moment j'étais lié à cette société, et à chaque fois il m'a répondu que je recevrai le dossier de faisabilité 4 semaines plus tard et que je devrai prendre ma décision à ce moment là.

Je viens de recevoir ce dossier le 12 décembre.Il contient un bon de commande signé le 7 11.La société me dit que c'est ma parole contre la leur...De plus ce projet devait être auto financé avec une assurance au cas où l'estimation de revenus solaires ne serait pas atteinte.Or l'estimation qui m'a ete fournie compte sur une production de 7500 KW/an et l'assurance ne me garantie à priori que 2200 KW ce qui est nettement insuffisant pour un auto financement. Suis je obligé d'accepter la livraison et la pose de ces panneaux?